

## SALLE POLYVALENTE DU VIEUX TILLEUL

Route du Bourg - 24430 COURSAC

### DEMANDE D'UTILISATION

Nom/Prénom du demandeur : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Manifestation .....

Date : ..... Heure : ..... Nombre de participants : .....

Location : -WEEK ENDS (samedi au dimanche soir)

-EN JOURNEE (semaine)

Locaux : GRANDE SALLE / GRD. SALLE + CUISINE / PETITE SALLE SOUS-SOL

Réservation Vaisselle : OUI / NON

Le demandeur reconnaît avoir lu le règlement intérieur et s'engage à le respecter, ainsi que toutes les dispositions du protocole sanitaire en vigueur.

à COURSAC le :

Signature :

---

### AUTORISATION D'UTILISATION

Monsieur le Maire Pascal PROTANO autorise : .....

Les utilisateurs de la salle s'engagent à respecter le protocole sanitaire annexé à la présente utilisation.

A utiliser la salle à la date du ..... moyennant :

- Une redevance de : ..... par prélèvement automatique
- Un versement à titre d'arrhes de : ..... par prélèvement automatique (20% de la Redevance)
- Une caution de 550€ (ordre : Trésor Public)
- Une caution de nettoyage de 90€ (ordre : Trésor Public)
- Le dépôt d'une attestation d'assurance (*responsabilité civile*) pour la durée de la location.

Mairie, Le

Le Régisseur, Le

**Numéro de Permanence 06 25 42 48 37**

La commune de COURSAC recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer la location de la salle communale.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation des traitements et à l'effacement des données vous concernant\*. Vous disposez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Mairie de COURSAC ou en contactant le délégué à la protection des données :

- [ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX](#) ou [dpd.mutualise@atd24.fr](mailto:dpd.mutualise@atd24.fr)
- La base juridique du traitement des données relève de l'exécution d'un contrat de location
- En cas de non fourniture des informations demandées, la caution pourra être conservée en intégralité ;
- Les destinataires de ces informations sont les services administratifs et techniques de la mairie ainsi que le Trésor Public ;
- Les données sont conservées 10 ans.

\* Nb : Le droit d'opposition ne s'applique pas lorsque la base juridique du traitement est le contrat.